

**2010/2303 - Attribution d'une subvention d'investissement de 5 000 euros à l'Association MARTO (Musiques Amplifiées au Rail Théâtre Organisation) - Approbation d'une convention d'application**  
(Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 29/03/2010, p. 0767)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

(Adopté.)